

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Au cours de cette période de reprise économique, la meilleure façon d'assurer une croissance économique soutenue est d'investir dans les gens et dans l'éducation. Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, chaque dollar des fonds publics investis dans l'éducation postsecondaire rapporte au trésor public un rendement de 3,20 \$. On a estimé que 70 % des nouveaux emplois créés au Canada nécessitent des études postsecondaires d'une forme ou d'une autre. Comme le pays connaît une transition qui l'oriente de plus en plus vers une économie du savoir, il est essentiel que le gouvernement fédéral reconnaisse la nécessité d'ouvrir l'accès des études collégiales et universitaires à quiconque souhaite en faire. La prospérité économique à long terme du Canada est menacée par le coût élevé de l'éducation postsecondaire et par le niveau alarmant d'endettement des étudiants partout dans le pays. En Ontario, les étudiants du premier cycle paient des frais de scolarité moyens de 6 640 \$ par an, par rapport à une moyenne nationale de plus de 5 300 \$. Collectivement, les étudiants doivent au gouvernement fédéral près de 15 milliards de dollars en prêts étudiants, sans compter les montants dus aux gouvernements provinciaux, aux banques et à d'autres sources de financement privées. À eux seuls, les étudiants ontariens doivent 7 milliards de dollars de plus au gouvernement de l'Ontario. Les montants transférés par le gouvernement fédéral aux provinces pour l'éducation postsecondaire n'atteignent plus que la moitié de ce qu'ils étaient il y a 20 ans, en pourcentage du produit intérieur brut. Les provinces et les établissements se débattent pour affronter la campagne visant à augmenter les inscriptions dans les collèges et les universités, tandis que les étudiants et leurs familles doivent payer davantage pour les études postsecondaires. En Ontario, moins de la moitié du budget de fonctionnement des universités vient de sources gouvernementales, tandis que les frais de scolarité ont plus que triplé dans les 20 dernières années. Recommandation : Faire adopter une loi fédérale sur l'éducation postsecondaire dont les principes s'inspireraient de ceux de la Loi canadienne sur la santé. De plus, le gouvernement fédéral devrait fournir aux provinces des transferts pécuniaires réservés à l'éducation calculés pour atteindre les objectifs suivants :

- Ramener progressivement le financement de l'éducation postsecondaire par étudiant aux niveaux de 1992.
- Réduire progressivement les frais de scolarité afin de les ramener aux niveaux de 1992.
- Investir dans l'infrastructure des collèges et des universités en éliminant l'entretien différé.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'évolution de l'économie mondiale et la concurrence des autres pays ont augmenté l'importance d'une main-d'œuvre instruite pour le Canada. Tandis que certains secteurs se transforment et que de nouveaux secteurs apparaissent, les gens sont plus nombreux que jamais à retourner aux études pour développer leurs compétences. Les jeunes comprennent aussi que des études collégiales ou universitaires sont essentielles pour participer à la nouvelle économie, et font souvent de grands sacrifices pour pouvoir étudier. Le Canada a pu constater les effets des crises dues à l'endettement des États, un peu partout dans le monde, ainsi que les conséquences d'un lourd endettement des ménages au cours d'une récession économique dans des pays tels que les États-Unis. Nos étudiants ayant accumulé une dette de 15 milliards de dollars envers le gouvernement fédéral, sans parler des montants empruntés aux gouvernements provinciaux et à des sources privées, le Canada doit affronter sa propre crise d'endettement. Les étudiants qui ont emprunté à des sources publiques et privées terminent leurs études du premier cycle avec une dette moyenne de 37 000 \$. Au cours des deux dernières décennies, les salaires ont stagné et les diplômés d'université ont accumulé des dettes de plus en plus importantes. Si le Canada souhaite augmenter sa croissance économique pour se sortir de la récession et créer de nouveaux emplois, il a besoin de gens très instruits pouvant participer à l'économie. Des diplômés lourdement endettés sont moins susceptibles de fonder des familles, de faire de grands achats ou d'avoir une liberté financière suffisante pour prendre des risques, lancer des entreprises et faire des recherches. Le gouvernement fédéral doit s'attaquer à la crise d'endettement des étudiants et permettre aux gens de faire des études supérieures sans restreindre leur mobilité et leurs capacités économiques. En réduisant la dette étudiante et en restructurant les encouragements fiscaux accordés à ceux qui font des études supérieures, le gouvernement fédéral sera mieux placé pour créer des emplois et améliorer la santé économique du pays. Recommandations : 1. Réduire de moitié la dette contractée par les étudiants dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants – qui est actuellement estimée à 15 milliards de dollars – au cours des trois prochaines années. 2. Réaffecter les fonds actuellement attribués aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne liés à l'éducation – qui sont estimés à 2,5 milliards de dollars par an – au Programme canadien de bourses aux étudiants. Ainsi, les étudiants dans le besoin recevraient une aide financière sans avoir à s'endetter.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La meilleure façon de relever les défis liés au vieillissement de la population canadienne et aux pénuries de compétences est d'investir dans l'éducation de la nouvelle population active. Tout en veillant à ce que les études collégiales et universitaires soient abordables pour l'ensemble des Canadiens, le gouvernement fédéral devrait porter une attention particulière à la population autochtone croissante et aux étudiants étrangers qui souhaitent faire des études au Canada. Entre 2001 et 2006, la population des collectivités des Premières nations, des Inuits et des Métis a augmenté de près de 30 % en Ontario, c'est-à-dire à un rythme quatre fois plus élevé que celui de la population de la province. Près de la moitié des Autochtones du pays ont moins de 25 ans, et on estime que plus de 300 000 jeunes autochtones entreront dans la population active dans les 15 prochaines années. Bien que le

gouvernement fédéral soit responsable de l'éducation des Autochtones, des milliers de membres des Premières nations, d'Inuits et de Métis ont été oubliés par suite des frais de scolarité élevés et du manque de financement. Tant que la croissance du financement du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire reste plafonnée à 2 %, l'écart entre les Autochtones et la population canadienne continuera à se creuser. Le gouvernement fédéral peut également attirer des étudiants étrangers pour remédier au problème des pénuries de main-d'œuvre que connaît le pays. Le nombre de ces étudiants a rapidement augmenté dans les collèges et universités du Canada, à mesure que les différents pays du monde ont reconnu la valeur des études et du travail au Canada. Les étudiants étrangers rapportent 6,2 milliards de dollars par an à l'économie canadienne, et la plupart d'entre eux restent dans le pays après avoir obtenu leur diplôme. Recommandations : 1. Supprimer le plafond de croissance du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire et veiller à ce que les étudiants des Premières nations et les étudiants inuits et métis disposent de fonds suffisants pour faire des études postsecondaires. 2. Renforcer davantage la réputation du Canada comme pays de choix pour faire des études en réglementant et en réduisant les frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers et en combinant le permis de travail hors campus et le permis de travail postdiplôme dans un permis d'études (visa d'étudiant). 3. Augmenter de 10 millions de dollars le budget de Statistique Canada pour lui permettre de recueillir et d'analyser des données sur l'éducation postsecondaire afin de suivre les effets de la dette étudiante, des périodes d'achèvement et des taux de persévérance sur la demande du marché du travail canadien.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité et la compétitivité du Canada dans l'économie du savoir dépendront de sa capacité d'innovation. Les programmes d'études supérieures constituent des pôles de savoir et de recherche où étudiants et enseignants font du travail novateur dans les établissements postsecondaires publics. Le renforcement de ces programmes favorise la recherche créatrice et assure la formation de personnes hautement compétentes pouvant devenir des chefs de file dans une économie en évolution rapide. Au niveau fédéral, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada est l'une des rares sources de financement direct des étudiants des cycles supérieurs. Le programme est administré par les trois conseils fédéraux qui subventionnent la recherche : le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada. Toutefois, le financement de la recherche faite par des étudiants des cycles supérieurs a stagné, de sorte que beaucoup d'entre eux ont de la difficulté à aller jusqu'au bout de leur programme d'études faute de fonds. En Ontario, les étudiants des cycles supérieurs paient en moyenne des frais de scolarité de 7 600 \$ par an, par rapport à la moyenne canadienne de plus de 5 600 \$. Le fardeau financier que représentent ces frais de scolarité élevés est aggravé par le manque à gagner découlant de la difficulté de trouver un emploi à temps plein et par l'endettement souvent assez lourd accumulé pour l'obtention des diplômes précédents. Les taux de persévérance ont toujours été bas dans le cas des étudiants des cycles supérieurs. Le fait que certains d'entre eux n'obtiennent pas leur diplôme se traduit par une perte de membres innovateurs du marché du travail et peut entraîner un endettement encore plus lourd des étudiants. Les petites augmentations de budget accordées ces dernières années aux conseils qui subventionnent la recherche n'étaient pas à la mesure de la hausse du nombre d'inscriptions aux cycles supérieurs, le gouvernement ayant donné la priorité au secteur privé en matière de financement. L'intensification des efforts destinés à commercialiser la recherche universitaire n'entraînera pas une augmentation de la productivité. Bien au contraire, elle minera la capacité des universités de produire

des recherches nouvelles et novatrices. Recommandations : 1. Accroître de 20 % le budget de recherche fondamentale des conseils subventionnaires afin d'appuyer la capacité à long terme des universités et des étudiants des cycles supérieurs de réaliser des recherches innovatrices. 2. Accroître le financement du Programme de bourses d'études supérieures du Canada et répartir le financement entre les conseils subventionnaires en proportion des inscriptions. 3. Permettre aux conseils subventionnaires de financer la recherche selon les vœux de la communauté universitaire en supprimant les fonds de recherche ciblés.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les jeunes d'aujourd'hui doivent relever des défis que les générations précédentes n'avaient pas eu à affronter. Étudiants et jeunes sont confrontés à une économie dans laquelle la plupart des emplois nécessitent un certain niveau d'études postsecondaires et où le seul moyen d'accéder à un emploi à revenu moyen est de décrocher un ou deux diplômes. De plus, par rapport aux générations précédentes, le prix des études postsecondaires est beaucoup plus élevé, ce qui impose un plus grand fardeau financier aux étudiants à la fin de leurs études et qui restreint leur pleine participation à l'économie. La génération antérieure de jeunes profitait de programmes sociaux qui lui donnaient accès aux études supérieures, lui permettait d'avoir une vie stable et d'être mobile. Il y a 20 ans, 80 % du budget des universités étaient de source gouvernementale, par rapport à la moitié aujourd'hui. Cette évolution a alourdi le fardeau que doivent assumer les étudiants dans le financement de nouveaux établissements postsecondaires. Les programmes sociaux – y compris l'éducation, les soins de santé, l'assurance-emploi, les pensions, la garde d'enfants, le logement et la sécurité publique – se sont affaiblis progressivement au cours des deux dernières décennies, laissant les jeunes d'aujourd'hui dans une position moins avantageuse que celle de leurs parents, qui avaient pu profiter des programmes sociaux destinés à édifier une société plus équitable et plus productive. Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que ces programmes ne continuent pas de s'affaiblir. Au contraire, il devrait renforcer le soutien social accordé à tous les Canadiens, surtout dans cette période de difficultés économiques. Le gouvernement fédéral pourrait prendre plusieurs mesures pour aider les jeunes à surmonter les obstacles qui entravent leur accès à l'éducation supérieure et au marché du travail. Ces mesures figurent dans les recommandations présentées dans les différentes sections de ce mémoire, et comprennent aussi la prestation de services d'emploi et la création d'occasions de travail pour les jeunes, tout en appuyant les initiatives et les organisations communautaires. Recommandations :

1. Rouvrir les centres d'emploi pour les jeunes de Service Canada afin que les jeunes puissent avoir accès aux services nécessaires pour affronter les conditions difficiles du marché du travail.
2. Augmenter le financement du programme Expérience emploi été, qui trouve des occasions de travail aux étudiants tout en appuyant d'importants services et organisations communautaires.